

## MOBILITÉ DES JEUNES CHERCHEURS ET CHERCHEUSES: PARTIR POUR MIEUX REVENIR?

Romain BIONDA  
(Université de Lausanne, Faculté des lettres,  
Section de français)

Cette intervention était prévue dans le cadre d'une table ronde qui n'a finalement pas eu lieu, en raison des mesures prises en Suisse à la suite des premières contaminations de Covid-19. Composée par Philippe Bornet et Noémie Chardonnens, cette table ronde aurait dû permettre de discuter collectivement de certains enjeux liés à la mobilité doctorale et postdoctorale des chercheurs et chercheuses de notre Faculté des lettres.

Ce sujet me semble très important, dans la mesure où la mobilité *postdoctorale* est par exemple un prérequis à l'obtention de la bourse Eccellenza du FNS/SNF<sup>1</sup> et au ré-engagement d'un ou d'une ancienne assistante diplômée (AD) comme premier ou première assistante (PAD) à l'UNIL<sup>2</sup>. Lorsqu'elle n'est pas un prérequis explicite, la mobilité s'avère (diversement) un critère (parmi d'autres) pour l'évaluation des dossiers par de nombreuses commissions de recrutement. Elle semble donc s'imposer, aujourd'hui, en Suisse, aux jeunes chercheurs et chercheuses, au bénéfice ou au détriment (c'est selon) de la qualité de vie et des situations personnelles de chacun et chacune.

Cette mobilité est le plus souvent internationale, même si les diverses aires linguistiques de notre pays ouvrent sur des espaces différents, particulièrement en Lettres peut-être, où la recherche tire parti des structures culturelles alentours (festivals, musées, théâtres...) et ne s'effectue pas nécessairement en anglais. Il s'agit de partir pour mieux revenir (éventuellement), fort ou forte de nouvelles compétences à valoriser et de ce que d'aucuns appellent un «réseau», qu'il convient d'entretenir. Or celles et ceux ayant séjourné à plusieurs reprises dans des endroits différents disposent vite d'un «réseau» imposant.

Même si elle n'est pas considérée de la même manière lorsqu'elle a lieu au niveau postdoctoral, doctoral ou prédoctoral, la mobilité est encouragée à tous les niveaux. J'en ai pour ma part profité à deux reprises: une bourse Erasmus m'a ouvert les portes de la Freie Universität Berlin et une bourse Doc.Mobility m'a permis de profiter des infrastructures de l'Université Sorbonne-Nouvelle et de Sorbonne Université à Paris. Les apports scientifiques d'une mobilité doctorale sont bien réels: consultation de documents, collaborations passionnantes, expériences intéressantes et réjouissantes, temps pour réfléchir, élargissement de l'horizon, etc.

Le coût d'une mobilité est bien réel aussi. Sur un plan personnel, le temps dont nous disposons n'est pas infini; les nouvelles relations en prennent. Sur un plan financier, de nouveaux frais sont engendrés que la bourse Doc.Mobility couvre avec peine: de nombreux

---

<sup>1</sup> «Les requérant-e-s doivent avoir effectué un séjour de recherche postdoctoral d'au moins 24 mois, dont 12 mois à l'étranger, dans une ou plusieurs hautes écoles autres que celle du doctorat» (Conditions de participation:

<http://www.snf.ch/fr/encouragement/carrieres/eccellenza/Pages/default.aspx#Conditions%20de%20participation>; site consulté le 21 août 2020).

<sup>2</sup> «À condition qu'il ait obtenu un doctorat à l'issue de son engagement comme assistant et que le projet de recherche proposé soit significativement différent du précédent, un assistant peut être engagé comme premier assistant à l'Université, en principe après une interruption incluant un séjour d'une année académique dans une autre université, quelle que soit la durée de son engagement antérieur» (Art. 63, 2, *RLUL*:

<https://prestations.vd.ch/pub/blv-publication/actes/consolide/414.11.1?key=1576140642159&id=18a7e6d2-a1b5-46b7-aa99-c9468d30f4c6>; site consulté le 21 août 2020).

trajets (les activités en Suisse ne cessent pas), un second loyer (*a minima* durant les semestres), un équipement informatique adéquat, etc. Je n'aborde pas les questions parfois difficiles liées à la fiscalité, aux indemnités chômage ou à l'assurance maladie, en particulier les complémentaires, dont je ne suis pas expert, mais que je tiens à signaler, car on en parle trop peu: dans certains cas, semble-t-il, le retour peut s'avérer brutal<sup>3</sup>. À cela s'ajoute les difficultés propres à la scolarisation des enfants et à la vie professionnelle de la conjointe ou du conjoint, auxquelles je n'ai pas non plus été confronté.

À cet égard, je regrette que la table ronde n'ait pas eu lieu, car elle aurait permis une discussion sans doute utile, bénéficiant des nombreuses et diverses expériences des personnes qui auraient été présentes, surtout à l'heure du remplacement des Doc.Mobility par un nouvel outil dont on ne connaît pas encore toutes les conditions.

---

<sup>3</sup> Malgré le très utile *Set d'informations* mis à disposition sur le site du FNS: [http://www.snf.ch/SiteCollectionDocuments/stip\\_mobilitaetsstipendien\\_infoset\\_f.pdf](http://www.snf.ch/SiteCollectionDocuments/stip_mobilitaetsstipendien_infoset_f.pdf); site consulté le 21 août 2020.